



## RUBRIQUE

l'histoire de l'école en France

## DOMAINES D'ACTIVITÉS

histoire, instruction civique et TUIC

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES \*

**Objectifs \*** : en privilégiant le recours aux TUIC en histoire et instruction civique, les élèves vont découvrir les principaux éléments historiques relatifs à l'école française et ses valeurs fondatrices.

**Compétence 1 – La maîtrise de la langue française\*\*** : effectuer [...] des recherches dans des ouvrages documentaires.

**Compétence 4 – La maîtrise des TUIC – B2i niveau école\*\*** : lire [et exploiter] un document numérique ; chercher des informations par voie électronique.

**Compétence 5 – La culture humaniste\*\*** : avoir des repères relevant du temps et de l'espace : identifier les périodes de l'histoire [...] ; [...] avoir des repères en histoire des arts : distinguer les grandes catégories de la création artistique ([...] dessin, peinture, sculpture, architecture), reconnaître et décrire des œuvres préalablement étudiées [...].

**Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques\*\*** : connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale : [...] comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ; avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien [...]. Avoir un comportement responsable : [...] respecter tous les autres [...].

**Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative\*\*** : s'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome : respecter des consignes simples [...] ; [...] commencer à savoir s'autoévaluer [...] ; soutenir une écoute prolongée [...].

\* Voir l'articulation avec les programmes 2008 de l'école primaire à l'annexe 1 (Bulletin officiel hors-série n° 3 du 19-6-2008).

\*\* Extraits du livret personnel de compétences (socle commun), palier 2 CM2 (Bulletin officiel n° 27 du 8-7-2010).

## MOTS CLÉS

**Mot-clé 1** : histoire, sciences sociales

**Mot-clé 2** : Antiquité, Moyen Âge, histoire moderne, histoire contemporaine, éducation

**Mots-clés 3** : école, Jules Ferry, laïcité, mixité garçons-filles

## SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE OU ACTIVITÉ

nombre  
de séances  
3

durée de  
l'activité  
2 h 15

**Séance 1** : exploitation du cédérom Mobiclic n° 150 (durée : 1 heure)

**Séance 2** : « Si l'école m'était contée... » : histoire de l'école et mixité (durée : 1 heure)

**Séance 3** : évaluation (durée : 15 minutes)

Cette séquence concerne les élèves de CM1 et CM2, voire de l'entrée au collège.



### CONTENUS D'APPRENTISSAGE :

ce qu'il faut retenir de la notion principale visée en histoire et en instruction civique et morale.

(niveau de formulation pour les élèves pouvant servir à une trame de leçon type)

Les premières écoles apparaissent durant l'Antiquité, grâce aux Romains, qui proposent aux familles aisées l'apprentissage du latin, du grec, des mathématiques et de la culture romaine en Gaule.

Tout au long du Moyen Âge, l'enseignement (non obligatoire) est donné par les religieux. On apprend essentiellement le latin et la Bible.

Charlemagne n'invente pas l'école, mais il permet de développer l'enseignement de la grammaire, du chant ou encore de l'arithmétique. Il crée une « école du Palais », réservée aux nobles. Charlemagne lui-même parle plusieurs langues... mais il ne sait pas écrire !

À cette époque, peu de filles ont accès à l'école.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les écoles sont de plus en plus nombreuses, mais tous les enfants n'y ont pas accès, parce qu'elles sont payantes et que les enfants de paysans (les plus nombreux) doivent travailler dans les champs.

À l'époque de la Révolution, une loi permet à chaque ville ou village d'avoir des écoles.

Il faut cependant attendre les lois de Jules Ferry (en 1881 et 1882) pour permettre à tous les enfants de 6 à 13 ans de recevoir « une instruction obligatoire, laïque et gratuite ».

En 1959, la scolarité obligatoire est prolongée jusqu'à 16 ans, et, à partir de 1968, l'école devient mixte.

Régulièrement, de nouvelles lois permettent de faire évoluer l'école française. Ainsi, en 2005, la loi d'orientation de l'école propose l'apprentissage d'un socle commun de connaissances et de compétences pour permettre à tous de pouvoir entrer dans la vie active avec les savoirs fondamentaux nécessaires. En 2013, la loi de refondation de l'école donne aussi une nouvelle impulsion, rappelant notamment les principes de laïcité, de mixité, d'égal accès à la connaissance, aux compétences et à la culture pour permettre au futur citoyen d'acquérir un niveau de formation reconnu.

**Annexe 1** : articulation avec les programmes 2008 de l'école primaire

**Annexe 2** : fiche interactive Mobiclic n° 150 corrigée (et version « papier » élève vierge)



## SÉANCE 1 SUR 3 : EXPLOITATION DU CÉDÉROM MOBICLIC N° 150

Cette séance sur support multimédia à l'aide d'une fiche d'exercices interactive va permettre aux élèves de découvrir quelques repères fondamentaux sur l'histoire de l'école en France, et particulièrement les principes d'instruction obligatoire, laïque et gratuite de Jules Ferry.

### Supports d'apprentissage :

Cédérom *Mobiclic* n° 150 (février 2013), rubrique « Histoire – Depuis quand est-on obligé d'aller à l'école ? », et fiche\* interactive élève associée.

Quatre exercices sont proposés :

**Exercice n° 1 : Un peu de vocabulaire et quelques définitions**

**Exercice n° 2 : Le « vrai-faux » de l'école en France**

**Exercice n° 3 : Les grands principes de l'école de Jules Ferry**

**Exercice n° 4 : Éléments de chronologie**

Durée de mise en œuvre : 1 heure

Compter 15 minutes pour explorer librement le cédérom, 30 minutes pour compléter la fiche interactive, puis 15 minutes de regroupement collectif pour la mise en commun et la correction des exercices.

### Dispositif :

Les élèves pourront utiliser la fiche dans le cadre d'un atelier autonome, en fond de classe, sur un ordinateur (seuls, à deux ou à trois). Une utilisation en salle informatique par demi-classe ou classe entière est aussi envisageable. Ils utiliseront conjointement la fiche interactive et le cédérom.

L'élève peut interrompre un travail en cours sur la fiche interactive et le reprendre à tout moment sans perte d'informations. La fiche interactive est également réinitialisable à volonté.

Rappel : le cédérom peut être facilement copié sur le disque dur de l'ordinateur (consulter l'onglet « Espace parents profs » du cédérom).

### Modalités d'apprentissage :

L'élève est en situation de recherche autonome. Pendant le temps d'utilisation de la fiche interactive, l'enseignant n'accompagne l'élève que pour lui éviter de rester bloqué, l'interactivité de la fiche permettant une grande autonomie de travail. Chaque élève a la possibilité d'imprimer sa fiche. L'enseignant proposera ensuite une correction collective.

L'annexe 2 ci-après donne une version corrigée de la fiche (une version « papier » vierge pour les élèves est aussi disponible).

Il est souhaitable que le support multimédia *Mobiclic* soit utilisé régulièrement par les élèves, avant et après la séance proprement dite.

\* Ces fiches sont téléchargeables à la rubrique « **Fiches pédagogiques** » du site milan-ecoles.com. Le cédérom précise l'« utilisation de *Mobiclic* en classe » (onglet « Espace parents profs »).



## SÉANCE 2 SUR 3 :

### « SI L'ÉCOLE M'ÉTAIT CONTÉE... » : HISTOIRE DE L'ÉCOLE ET MIXITÉ

Cette séance de lecture documentaire sur support vidéo multimédia permettra à l'enseignant de rappeler quelques éléments historiques fondateurs de l'école française et aux élèves de réfléchir sur le principe de la mixité à l'école.

#### Support d'apprentissage :

Document vidéo disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.cndp.fr/tdc/tous-les-numeros/lecole-en-france/videos/article/si-lecole-metait-contee.html>. Ce document du CNDP rappelle quelques éléments fondamentaux relatifs à l'histoire de l'école. Il pose aussi la question de la mixité et des relations garçons-filles à l'école.

Prolongement possible : support vidéo sur l'école de Jules Ferry (<http://www.cndp.fr/tdc/tous-les-numeros/lecole-en-france/videos/article/lecole-de-jules-ferry.html>).

En l'absence de connexion Internet, l'enseignant pourra avoir recours à des manuels scolaires proposant des contenus similaires.

Durée de mise en œuvre : de 45 minutes à 1 heure

#### Dispositif :

Travail par groupes de deux ou collectif (classe entière) pour le visionnage de la vidéo (durée : 15 minutes), puis travail oral collectif pour la mise en commun (durée : 15 minutes) et synthèse écrite finale (durée : 15 minutes).

Une projection vidéo complémentaire (voir le support vidéo proposé en prolongement) est possible pour rappeler l'école du XIXe siècle de Jules Ferry (durée : 15 minutes).

#### Modalités d'apprentissage :

Phase 1 (15 minutes) : visionnage de la vidéo support (par deux sur un ordinateur ou collectif – classe entière – à l'aide d'un vidéoprojecteur ou TBI).

Phase 2 (15 minutes) : questionnaire et débat.

À l'aide d'un questionnaire ciblé\*, l'enseignant proposera aux élèves, dans un premier temps, de reformuler quelques-uns des contenus fondamentaux évoqués dans la vidéo sur l'histoire de l'école. Dans un second temps, un débat sur les relations entre les garçons et les filles à l'école sera proposé à partir des éléments abordés dans la vidéo.

Phase 3 (15 minutes) : trace écrite finale.

Elle s'appuiera sur les échanges lors du questionnaire précédent et sur la rubrique « Contenus d'apprentissage : ce qu'il faut retenir de la notion principale visée en histoire et en instruction civique et morale ».

Phase 4 (15 minutes, optionnelle) : reprise de la vidéo sur l'école à l'époque de Jules Ferry.

#### \* Exemple de questionnaire :

- Depuis quand l'école existe-t-elle en France ?
- Au Moyen Âge, qui se charge de l'enseignement ?
- Qu'apporte la loi de Jules Ferry du 28 mars 1882 ?
- Pourquoi les élèves portent-ils tous la même blouse ?
- Depuis quand l'école est-elle mixte ?
- Les filles ont-elles toujours eu le même droit à l'éducation en France ?
- Que penses-tu de la mixité à l'école ? Es-tu d'accord ?





**ANNEXE 1 : FICHE INTERACTIVE MOBICLIC CORRIGÉE**

HISTOIRE	Fiche élève		Coche la bonne réponse.	
	"Mobiclic" n° 150	XX YY	...	23/01/2013

Exercice n° 1 : Un peu de vocabulaire et quelques définitions

**La laïcité à l'école publique, c'est...**

- un principe qui permet un enseignement à l'école indépendant des croyances religieuses.
- un principe qui permet d'enseigner la morale religieuse à l'école.
- l'instruction obligatoire de toutes les formes de croyances à l'école.

**Le ministre qui a rendu l'instruction gratuite et obligatoire en 1882 s'appelle :**

- Luc Ferry
- Jules Verne
- Jules Ferry

**Un précepteur est...**

- une sorte de facteur.
- une personne qui donnait autrefois l'instruction à la maison.
- le nom donné autrefois aux enseignants de l'école publique.

Note les mots importants de cet exercice, que tu retrouveras grâce à Léon (tableau "1882 : l'instruction devient obligatoire") et à la petite fille du 18e siècle.

HISTOIRE	Fiche élève		Lis chaque information et l'aide associée, puis clique sur la réponse.	
	"Mobiclic" n° 150	XX YY	...	23/01/2013

Exercice n° 2 : Le "vrai-faux" de l'école en France

Charlemagne a inventé l'école.	<input checked="" type="radio"/> VRAI <input type="radio"/> FAUX	Et les Romains, alors ?
L'école mixte, qui accueille les garçons et les filles, existe depuis les années 1960.	<input type="radio"/> VRAI <input checked="" type="radio"/> FAUX	Sur la façade des vieilles écoles, on lit parfois "École de garçons" ou "École de filles".
L'école est obligatoire.	<input checked="" type="radio"/> VRAI <input type="radio"/> FAUX	Ne confonds pas "instruction" et "école" !
Jusqu'au 18e siècle, ce sont des religieux et des précepteurs qui s'occupent de l'enseignement.	<input type="radio"/> VRAI <input checked="" type="radio"/> FAUX	Il faut attendre Jules Ferry pour que l'instruction religieuse soit remplacée par l'instruction morale et civique.

Une fois la case "vrai-faux" cochée, un indice supplémentaire apparaîtra.



## ANNEXE 1 : FICHE INTERACTIVE MOBICLIC CORRIGÉE

HISTOIRE
Associe les grands principes de l'école de Jules Ferry à leur explication.

Fiche élève
23/01/2013

"Mobiclic" n° 150
XX YY

Exercice n° 3 : Les grands principes de l'école de Jules Ferry

Laïcité	→	Pas d'enseignement religieux ou politique, mais une instruction morale et civique donnée à l'école publique.
Le programme de l'école	→	Instruction morale et civique, lecture et écriture, histoire, géographie, sciences, mathématiques, travaux manuels, dessin, musique, gymnastique.
Pas de mixité	→	Loi du 16 juin 1881 : gratuité de l'enseignement primaire. Loi du 28 mars 1882 : enseignement primaire obligatoire et laïque.
Lois de Jules Ferry	→	Tous les enfants de 6 à 13 ans ont l'obligation de recevoir une instruction dans une école publique ou privée, ou bien à la maison.
Instruction obligatoire	→	Les écoles et les apprentissages sont différents pour les garçons et les filles (exercices militaires pour les garçons et travaux d'aiguille pour les filles).
Gratuité	→	École gratuite pour permettre à tous d'aller à l'école.

Tu retrouveras ces informations grâce au petit garçon nommé Léon, qui allait à l'école en 1882.

HISTOIRE
Place au bon endroit les différents personnages proposés pour reconstituer la frise chronologique simplifiée de l'histoire de l'école en France.

Fiche élève
23/01/2013

"Mobiclic" n° 150
XX YY

Exercice n° 4 : Éléments de chronologie

Antiquité : écoles privées romaines pour les familles riches.

An 800 : école religieuse, gratuite et non obligatoire.

1882 : instruction laïque, gratuite et obligatoire.

1959 : scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

Tu dois avoir parcouru l'ensemble de la rubrique pour réaliser cet exercice. N'hésite pas à réécouter les différents personnages, si nécessaire.



**ANNEXE 1BIS : FICHE INTERACTIVE MOBICLIC VIDE (VERSION « PAPIER » ÉLÈVE)**

<b>HISTOIRE</b>	Fiche élève	Coche la bonne réponse.	
←	"Mobiclic" n° 150	XX YY	23/01/2013

Exercice n° 1 : Un peu de vocabulaire et quelques définitions

**La laïcité à l'école publique, c'est...**

- un principe qui permet un enseignement à l'école indépendant des croyances religieuses.
- un principe qui permet d'enseigner la morale religieuse à l'école.
- l'instruction obligatoire de toutes les formes de croyances à l'école.

**Le ministre qui a rendu l'instruction gratuite et obligatoire en 1882 s'appelle :**

- Luc Ferry
- Jules Verne
- Jules Ferry

**Un précepteur est...**

- une sorte de facteur.
- une personne qui donnait autrefois l'instruction à la maison.
- le nom donné autrefois aux enseignants de l'école publique.



Note les mots importants de cet exercice, que tu retrouveras grâce à Léon (tableau "1882 : l'instruction devient obligatoire") et à la petite fille du 18e siècle.

<b>HISTOIRE</b>	Fiche élève	Lis chaque information et l'aide associée, puis clique sur la réponse.	
←	"Mobiclic" n° 150	XX YY	23/01/2013

Exercice n° 2 : Le "vrai-faux" de l'école en France

Charlemagne a inventé l'école.

- VRAI
- FAUX

Clique sur le garçon correspondant au tableau "À l'époque de Charlemagne".

L'école mixte, qui accueille les garçons et les filles, existe depuis les années 1960.

- VRAI
- FAUX

Clique sur Léon (tableau "1882 : l'instruction devient obligatoire").

L'école est obligatoire.

- VRAI
- FAUX

Clique sur Léon (tableau "1882 : l'instruction devient obligatoire").

Jusqu'au 18e siècle, ce sont des religieux et des précepteurs qui s'occupent de l'enseignement.

- VRAI
- FAUX

Clique sur la petite fille du 18e siècle.



Une fois la case "vrai-faux" cochée, un indice supplémentaire apparaîtra.



**ANNEXE 1BIS : FICHE INTERACTIVE MOBICLIC VIDE (VERSION « PAPIER » ÉLÈVE)**

<b>HISTOIRE</b>	Fiche élève		Associe les grands principes de l'école de Jules Ferry à leur explication.	
	"Mobiclic" n° 150	XX YY	...	23/01/2013

Exercice n° 3 : Les grands principes de l'école de Jules Ferry

<p><b>Laïcité</b></p>	<p>Pas d'enseignement religieux ou politique, mais une instruction morale et civique donnée à l'école publique.</p>
<p><b>Le programme de l'école</b></p>	<p>Instruction morale et civique, lecture et écriture, histoire, géographie, sciences, mathématiques, travaux manuels, dessin, musique, gymnastique.</p>
<p><b>Pas de mixité</b></p>	<p>Loi du 16 juin 1881 : gratuité de l'enseignement primaire. Loi du 28 mars 1882 : enseignement primaire obligatoire et laïque.</p>
<p><b>Lois de Jules Ferry</b></p>	<p>Tous les enfants de 6 à 13 ans ont l'obligation de recevoir une instruction dans une école publique ou privée, ou bien à la maison.</p>
<p><b>Instruction obligatoire</b></p>	<p>Les écoles et les apprentissages sont différents pour les garçons et les filles (exercices militaires pour les garçons et travaux d'aiguille pour les filles).</p>
<p><b>Gratuité</b></p>	<p>École gratuite pour permettre à tous d'aller à l'école.</p>

Tu retrouveras ces informations grâce au petit garçon nommé Léon, qui allait à l'école en 1882.

<b>HISTOIRE</b>	Fiche élève		Place au bon endroit les différents personnages proposés pour reconstituer la frise chronologique simplifiée de l'histoire de l'école en France.	
	"Mobiclic" n° 150	XX YY	...	23/01/2013

Exercice n° 4 : Éléments de chronologie

Timeline diagram with five empty circles and five character icons above them. Below the timeline are four text boxes with historical facts:

- Antiquité : écoles privées romaines pour les familles riches.
- An 800 : école religieuse, gratuite et non obligatoire.
- 1882 : instruction laïque, gratuite et obligatoire.
- 1959 : scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

Tu dois avoir parcouru l'ensemble de la rubrique pour réaliser cet exercice. N'hésite pas à réécouter les différents personnages, si nécessaire.



**ANNEXE 2 :**  
**ARTICULATION AVEC LES PROGRAMMES 2008 DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

**BULLETIN OFFICIEL HORS-SÉRIE N° 3 DU 19-6-2008 (EXTRAITS SIMPLIFIÉS EN LIEN AVEC LES NOTIONS VISÉES)**

**CULTURE HUMANISTE**

[...] La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen.

L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. [...]

**HISTOIRE**

L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux. Il ne s'agit donc, en aucune façon, de traiter dans tous leurs aspects les thèmes du programme mais seulement de s'assurer que les élèves connaîtront les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes. Les événements et les personnages indiqués [...] constituent une liste de repères indispensables que le maître pourra compléter en fonction de ses choix pédagogiques. Jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune. [...]

**La Révolution française et le XIXe siècle**

[...]1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire [...].

**INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE**

L'instruction civique et l'enseignement de la morale permettent à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et, par là-même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect de valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui.

En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française [...]. Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement [...] les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature [...].

**FRANÇAIS**

Compréhension de textes informatifs et documentaires [qui] s'appuie sur le repérage des principaux éléments du texte (par exemple, le sujet d'un texte documentaire [...]), mais aussi sur son analyse précise.

**TUIC (B2i)**

La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia [...]. Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon [...] les textes réglementaires définissant le B2i [...]. Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.

\* Les objectifs spécifiques de la séquence et les compétences du socle commun associées sont précisés à la page 1.